

M. BURNS : On n'a pas consenti à accorder ces crédits.

Le PRÉSIDENT : Le sujet n'a aucun rapport avec le présent bill.

M. GOODE : J'espère qu'on me permettra de soulever le problème lorsque nous étudierons la question du crédit de réadaptation. La demande a été rejetée après examen ?

M. BURNS : J'ignore si les autorités fédérales l'ont étudiée.

M. GOODE : C'est M. Sinclair qui m'a transmis cette lettre.

Le PRÉSIDENT : Clause 2.

M. HERRIDGE : Monsieur le président, avant l'adoption de cette clause, le témoin pourrait-il nous donner certains renseignements ? Je voudrais savoir le nombre ou le pourcentage des gens qui empruntent pour des fins d'exploitation forestière ou agricole ou pour financer de petites entreprises. Peut-on savoir à quels genres d'affaires sont affectés les emprunts ?

Le PRÉSIDENT : Avez-vous quelque relevé à ce sujet, monsieur McRae ? N'en a-t-on pas déposé un lors de notre première séance ?

M. D. M. McRae, chef du service des prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants : Je crois que M. Sinclair a fait consigner ces renseignements au Hansard.

M. BURNS : Je puis vous fournir certains chiffres extraits du relevé que nous avons ici : on a consenti au total 1,501 prêts se chiffrant par \$3,392,590 pour l'achat d'établissements commerciaux; 1,638, soit \$3,426,595, pour l'acquisition de droits dans des entreprises; 1,134, soit \$1,641,797, pour l'achat d'installations et d'outillage; 35 prêts s'élevant à \$47,061, pour fins de réparation d'outillage et d'installations; 651, au montant total de \$2,171,461, pour la construction et la réparation de bâtiments; enfin, 1,133 prêts, au montant de \$1,451,228, ont été consentis pour l'achat de véhicules motorisés, surtout de camions. Les divers genres d'entreprises ne sont pas mentionnés.

M. HERRIDGE : Voilà les renseignements que je désirais, je vous en remercie. Ils indiquent que la loi sert à diverses fins.

Le PRÉSIDENT : De nombreuses demandes ont été présentées pour que l'on accroisse les avantages.

M. QUELCH : Quel est jusqu'à maintenant le montant des pertes enregistrées ? Le gouvernement a-t-il subi des pertes considérables ?

Le PRÉSIDENT : M. Sinclair a fait consigner ces données dans le hansard.

M. McRAE : Il y a eu 110 réclamations représentant \$116,947.14 versés aux banques.

Le PRÉSIDENT : Cela équivaut à environ \$20 par prêt ?

M. McRAE : C'est exact.

Le PRÉSIDENT : La clause 2 est-elle adoptée ?

M. CRUICKSHANK : Serait-il possible que M. Sinclair vienne témoigner ici ?

Le PRÉSIDENT : La chose serait possible, mais je ne crois pas que ce soit nécessaire.

M. HERRIDGE : Pourrait-on nous soulager de la présence de M. Cruickshank ?

Le PRÉSIDENT : La clause 2 est-elle adoptée ?

(Adopté).

Le PRÉSIDENT : La clause 3 ?

(Adopté).

M. BROOKS : Combien ont été reconnus coupables sous l'empire de cet article ?

M. McRAE : Personne ne l'a été jusqu'à maintenant.

M. GOODE : Songez-vous à tenter certaines poursuites ?